



Coffre-fort pour les opérateurs de Jeux et Paris en ligne

Vous êtes opérateur de jeux en Ligne sur le marché français ?

... vous êtes donc soumis à la loi sur la régulation des Jeux en Ligne !

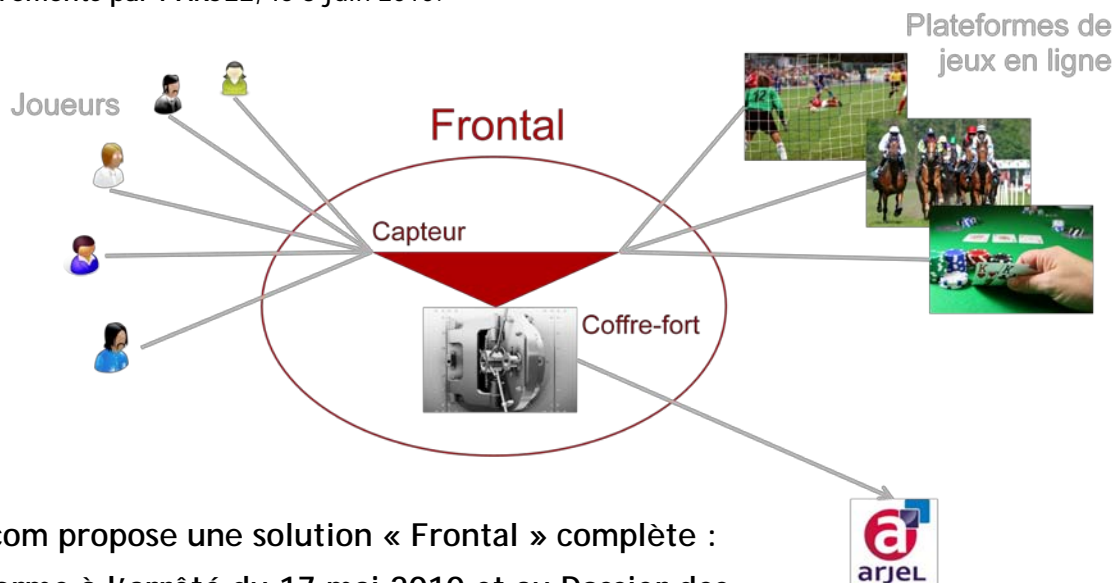
Loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne.

Afin de pouvoir proposer, en France, des jeux d'argent ou de paris en ligne, chaque opérateur doit obtenir un agrément auprès de l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL). Les opérateurs de jeux sont tenus de solliciter un agrément par catégorie de jeux ou de paris : paris hippiques, paris sportifs, jeux de cercle.

L'agrément ARJEL nécessite notamment la mise en œuvre d'un frontal muni d'un coffre-fort certifié répondant à un cahier des charges très strict.

Le Coffre-fort électronique des Jeux en Ligne de Cecurity.com

Le Coffre-fort électronique des Jeux en Ligne de Cecurity.com est opérationnel depuis la délivrance des premiers agréments par l'ARJEL, le 8 juin 2010.



Cecurity.com propose une solution « Frontal » complète :

- ✓ conforme à l'arrêté du 17 mai 2010 et au Dossier des Exigences Techniques de l'ARJEL ;
- ✓ composée du progiciel Coffre-fort des Jeux en Ligne ;
- ✓ constituée d'un « Capteur » sur-mesure.



Un frontal ARJEL clés en main

Cecurity.com met à votre disposition une équipe de spécialistes de la sécurisation du jeu en ligne qui mettra en œuvre un Capteur adapté à vos besoins.

Cecurity.com fournit le progiciel Coffre-fort électronique des Jeux en Ligne (CFJL) qui répond intégralement aux exigences techniques de l'ARJEL et va même au-delà sur les aspects de haute disponibilité et de redondance de l'architecture choisie.

Cecurity.com a engagé la Certification de Sécurité de Premier Niveau (CSPN) de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), pour sa solution Coffre-fort des Jeux en Ligne (CFJL).

La solution de confiance pour votre plate-forme de jeux en ligne

En retenant la solution logicielle de Cecurity.com, vous avez le choix, tout en respectant parfaitement les exigences de l'ARJEL, de mettre en œuvre la solution en interne, d'externaliser ou enfin de débiter par une solution externalisée avant de prévoir une phase de ré-internalisation à tout moment.

Cecurity.com propose une démarche adaptée à vos besoins, pouvant aller jusqu'à la prise en charge complète du Frontal : vous vous concentrez alors sur votre cœur de métier.



Choisir Cecurity c'est:

- ♠ choisir une solution flexible adaptée à votre modèle économique ;
- ♦ choisir la haute disponibilité et la très haute performance ;
- ♣ choisir un éditeur leader en France pour l'archivage à vocation probatoire ;
- ♥ choisir la solution des grands opérateurs.

Cecurity.com en quelques mots...

Cecurity.com, cotée au marché libre NYSE Euronext à Paris, édite la suite logicielle Coffre-fort électronique Communicant, pour l'archivage électronique probatoire, la protection des données personnelles et la traçabilité.

Cecurity.com est leader français des coffres-forts numériques pour la dématérialisation des documents dans le respect des contraintes réglementaires.

Cecurity.com propose la première solution coffre-fort électronique labellisée par la Fédération Nationale des Tiers de Confiance.



Groupement
des Editeurs
de Services
en Ligne

GESTE

Cecurity.com est membre du GESTE.

Pour plus d'information, contactez :

Alexandre FOUCHER : 01 56 43 45 97

mailto : alexandre.foucher@security.com

Standard Cecurity.com : 01 56 43 37 37

mailto : contact_security@security.com